



## Examen global de l'Aide pour le commerce 2019

SOUTENIR LA DIVERSIFICATION ET L'AUTONOMISATION ECONOMIQUES



### NOTE D'INFORMATION SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT POUR LE SECTEUR DE LA PÊCHE

#### APERÇU

- Au total, 2,59 milliards d'USD d'aide publique au développement (APD) ont été notifiés dans le Système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE comme ayant été décaissés pour soutenir le secteur de la pêche entre 2010 et 2017. Une APD supplémentaire de 1,01 milliard d'USD a été engagée sur la même période. Presque les trois quarts (74,5%) de l'APD a été apportée sous forme de dons.
- Quelque 11 882 entrées du SNPC de l'OCDE ont été classées selon les codes des activités de soutien à la pêche pour la période 2010-2017. De plus, 1 705 entrées supplémentaires mentionnant le terme "poisson" ont été enregistrées dans d'autres catégories de notification (par exemple la protection de l'environnement) sur la même période, ce qui suggère que les chiffres du soutien total (2,59 milliards d'USD) pourraient être plus élevés.
- Les donateurs bilatéraux ont apporté 1,7 milliard d'USD d'APD (65%), les organisations intergouvernementales ayant financé les 0,9 milliard d'USD restants (35%). Les dix principaux donateurs (Japon, Association internationale de développement (IDA) du Groupe de la Banque mondiale, Union européenne, Norvège, États-Unis, FAO, Émirats arabes unis, Australie, Espagne et Nouvelle-Zélande) ont apporté ensemble environ 81% de l'APD totale consacrée à la pêche.
- Les chiffres notifiés dans le SNPC de l'OCDE sont à la fois calculés dans une catégorie générale (pêche) et ventilés en cinq codes objets. Pour la période 2010-2017, la majeure partie de l'APD (1,76 milliard d'USD) relevait du code objet du développement de la pêche (68%). Le code objet de la politique de la pêche et de la gestion administrative a attiré une aide de 0,54 milliard d'USD (21%). Ces deux catégories ont reçu 89% de l'APD totale apportée au secteur de la pêche. Le financement apporté aux trois autres codes objets (à savoir la recherche dans le domaine de la pêche (2%), les services dans le domaine de la pêche (7%) et l'éducation/la formation dans le domaine de la pêche (2%)) ont recueilli un montant total de 285 millions d'USD. Les codes de notification du SNPC ne font pas de distinction entre le financement à la pêche de capture marine et le financement à l'aquaculture.
- Au total, 38 projets faisaient spécifiquement référence au contrôle de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) dans la description des activités financées enregistrées dans la base de données du SNPC. Ce nombre passe à 454 si l'on prend en compte les termes "gestion durable de la pêche", ce qui représente environ 13% du soutien total. Le contrôle de la pêche INN n'est pas mentionné comme un élément à part entière dans les Directives de notification de l'OCDE. Ainsi, le nombre d'activités de projet de lutte contre la pêche INN pourrait être supérieur.

- Pour la période 2010-2017, le Maroc a reçu le plus d'APD (avec un total de 278 millions d'USD), suivi du Mozambique (95 millions d'USD) et du Viet Nam (84 millions d'USD). Les pays africains ont été les principaux bénéficiaires de l'APD en faveur de la pêche, puisqu'ils ont reçu 46,3% du soutien, tandis que l'Océanie a reçu un financement de 404 millions d'USD. Les pays les moins avancés (PMA) ont reçu 24% du total des décaissements (623 millions d'USD).
- En dehors de l'APD, le SNPC a enregistré 0,46 milliard d'USD investis pour soutenir le secteur de la pêche dans la catégorie du financement non concessionnel (prêts) pour dix pays à revenu intermédiaire.

## INTRODUCTION

La présente note d'information donne un aperçu du financement du développement apporté au secteur de la pêche. Elle se base sur des informations recueillies auprès de différentes sources. Les données déclarées dans le Système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE sont la principale source. Les informations publiées sur Internet par les Membres et observateurs de l'OMC au sujet de leurs programmes de soutien au secteur de la pêche ont également été consultées. La note d'information analyse l'APD et les autres apports publics enregistrés entre 2010 et 2017.<sup>1</sup> Tous les chiffres sont indiqués selon les prix courants de 2017.

La présente note d'information est organisée en quatre sections: la section 1 donne un aperçu du montant du financement du développement apporté au secteur de la pêche et de son objectif; la section 2 indique brièvement qui sont les donateurs et donne des informations sur les programmes menés par les dix principaux donateurs; la section 3 donne des détails sur les pays qui ont reçu ce soutien; et la section 4 examine certaines questions méthodologiques qui se sont posées au moment de préparer cette note d'information.

La présente note d'information a été préparée en vue de l'Examen global de l'aide pour le commerce 2019, et plus précisément de la session plénière sur "La diversification économique et l'économie bleue – quel rôle pourrait jouer un Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche?"

## SECTION 1: QUEL A ÉTÉ LE MONTANT DE L'AIDE APPORTÉE ENTRE 2010 ET 2017 ET POUR QUELS OBJECTIFS?

### Aperçu

Le SNPC de l'OCDE recueille des données sur l'APD et les autres apports du secteur public (AASP) – ou les aides non concessionnelles, comme indiqué ci-après – en se basant sur les entrées inscrites par quelque 50 pays et organisations déclarants. L'aide au secteur de la pêche est à la fois calculée au titre d'une catégorie générale (pêche) et ventilée en cinq catégories:

- **développement de la pêche** (31320): couvre l'exploitation et l'utilisation des pêcheries; la sauvegarde des bancs de poisson; l'aquaculture; et les projets intégrés;
- **éducation/formation à la pêche** (31381);
- **recherche dans le domaine de la pêche** (31382): couvre la pisciculture pilote; la recherche biologique aquatique;
- **services dans le domaine de la pêche** (31391): couvre les ports de pêche; la vente des produits de la pêche; et le transport et l'entreposage frigorifique du poisson; et
- **politiques de la pêche et gestion administrative** (31310): couvre la politique de la pêche, la planification et les programmes; le renforcement des capacités institutionnelles et les conseils; la pêche hauturière et côtière; l'évaluation, les études et la prospection du

---

<sup>1</sup> L'OCDE définit l'APD comme étant l'aide fournie par les États pour améliorer le développement économique et le niveau de vie des pays en développement. Les prêts et crédits consentis à des fins militaires en sont exclus. Définition de l'APD: <https://data.oecd.org/fr/oda/apd-nette.htm>.

L'OCDE définit les autres apports du secteur public comme étant les opérations du secteur public qui ne satisfont pas aux critères d'éligibilité à l'APD. Elles incluent: les dons accordés aux pays en développement à des fins de représentation ou essentiellement commerciales; les opérations bilatérales du secteur public visant à favoriser le développement, mais dont l'élément de libéralité est <25%; et les opérations bilatérales du secteur public, quel que soit leur élément de libéralité, qui ont pour but essentiel de favoriser les exportations. Définition des AASP: <https://data.oecd.org/fr/df/autres-apports-du-secteur-public-aasp.htm>.

poisson en milieu marin et fluvial; les bateaux et les équipements de pêche; et les activités de pêche non spécifiées.

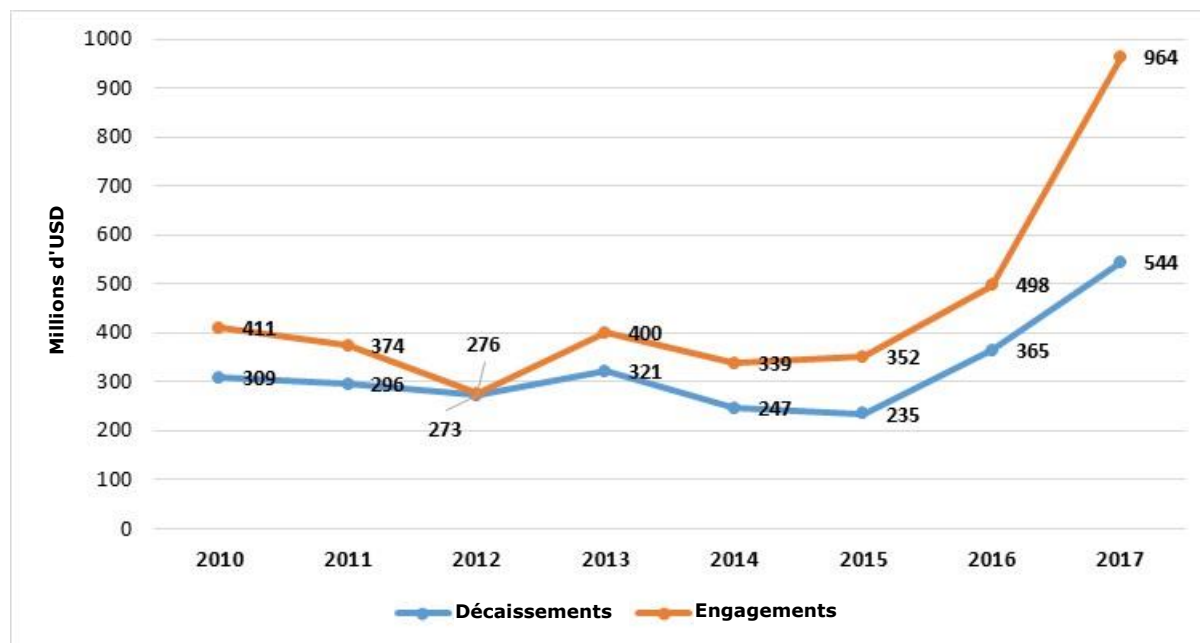
Le SNPC ne fait aucune distinction entre le financement en faveur de la pêche de capture en mer et le financement en faveur de l'aquaculture. Par ailleurs, si de nombreux programmes et projets comprennent des activités qui visent à lutter contre les stocks surexploités ou la pêche INN, ces éléments ne sont pas spécifiquement couverts par les codes indiqués dans les directives de notification de l'OCDE.

### Quel est le montant de l'aide apportée?

Au total, **2,59 milliards d'USD ont été déclarés comme ayant été décaissés pour le secteur de la pêche au titre de l'APD** entre 2010 et 2017. Sur la même période, 1,01 milliard d'USD supplémentaires ont également été consacrés à l'APD.<sup>2</sup> Un financement non concessionnel de 0,46 milliard d'USD a également été apporté et 966 millions d'USD supplémentaires ont été engagés.<sup>3</sup>

Le graphique 1 ci-après donne un aperçu de l'APD apportée en faveur du secteur de la pêche sur la période 2010-2017.

**Graphique 1: Engagements et décaissements au titre du financement de l'APD en faveur de la pêche, 2010-2017**



Source: Système de notification des pays créanciers de l'OCDE.

Depuis 2016, le niveau annuel des **décaissements déclarés au titre de l'APD** a augmenté. L'aide a enregistré une moyenne de 292,6 millions d'USD entre 2010 et 2012 et de 267,6 millions d'USD entre 2013 et 2015. Ce montant est passé à 365 millions d'USD en 2016 et a continué d'augmenter en 2017 pour atteindre 544 millions d'USD. Les décaissements au titre de l'aide publique ont augmenté de 76% entre 2010 et 2017.

**Les engagements au titre de l'APD** en faveur du secteur de la pêche affichent une tendance à la hausse encore plus marquée depuis 2016. Les engagements ont enregistré une moyenne de 353,6 millions d'USD entre 2010 et 2012 et de 363,6 millions d'USD entre 2013 et 2015. Ce chiffre

<sup>2</sup> Entre 2010 et 2017, 3,6 milliards d'USD d'APD ont été engagés, dont 2,59 milliards d'USD ont été décaissés, soit un montant restant de 1,01 milliard d'USD.

<sup>3</sup> Financement concessionnel (à savoir dons et prêts à des conditions favorables): apport géré à des fins de promotion du développement économique et du bien-être des pays en développement.

Financement non concessionnel: autres apports du secteur public, crédits publics à l'exportation.

a atteint 498 millions d'USD en 2016 avant de culminer à 964 millions d'USD en 2017. Entre 2010 et 2017, les engagements au titre de l'APD ont augmenté de 134,5%.<sup>4</sup>

Plusieurs projets de grande ampleur mis en œuvre en 2017 expliquent cette augmentation. Le principal projet notifié était un engagement de 133,7 millions d'USD, apporté par le Japon à la région de l'Océanie, afin de promouvoir la pêche internationale. Un autre grand projet a été lancé par les Émirats arabes unis au Maroc, en vue de construire un nouveau port de pêche à Casablanca, avec un financement total de 80 millions d'USD. Un projet financé par la Norvège et notifié à l'OCDE visait à améliorer l'utilisation des marchandises et des services reposant sur les écosystèmes marins et a bénéficié d'un financement total de 73 millions d'USD. L'encadré 1 ci-après met en avant une récente annonce de financement faite par la Banque asiatique de développement.

**Encadré 1: Plan d'action de la BASD pour la santé des océans  
et l'économie bleue durable**

Lors de la 52<sup>ème</sup> réunion annuelle de la Banque asiatique de développement, qui a eu lieu aux Fidji le 2 mai 2019, un [Plan d'action pour la santé des océans et l'économie bleue durable](#) a été annoncé. Le Plan d'action renforcera le financement et l'aide technique apportés aux projets en faveur de la santé des océans et de l'économie bleue pour atteindre 5 milliards d'USD sur la période 2019-2024, avec un financement conjoint des partenaires. Le Plan sera axé sur quatre domaines: créer des possibilités de subsistance et des possibilités commerciales inclusives dans les secteurs du tourisme et de la pêche durables; protéger et restaurer les écosystèmes côtiers et marins et les principales rivières; réduire les sources terrestres de pollution marine, y compris les matières plastiques, les eaux usées et le ruissellement agricole; et améliorer le développement durable des infrastructures portuaires et côtières.

Source: Banque asiatique de développement.

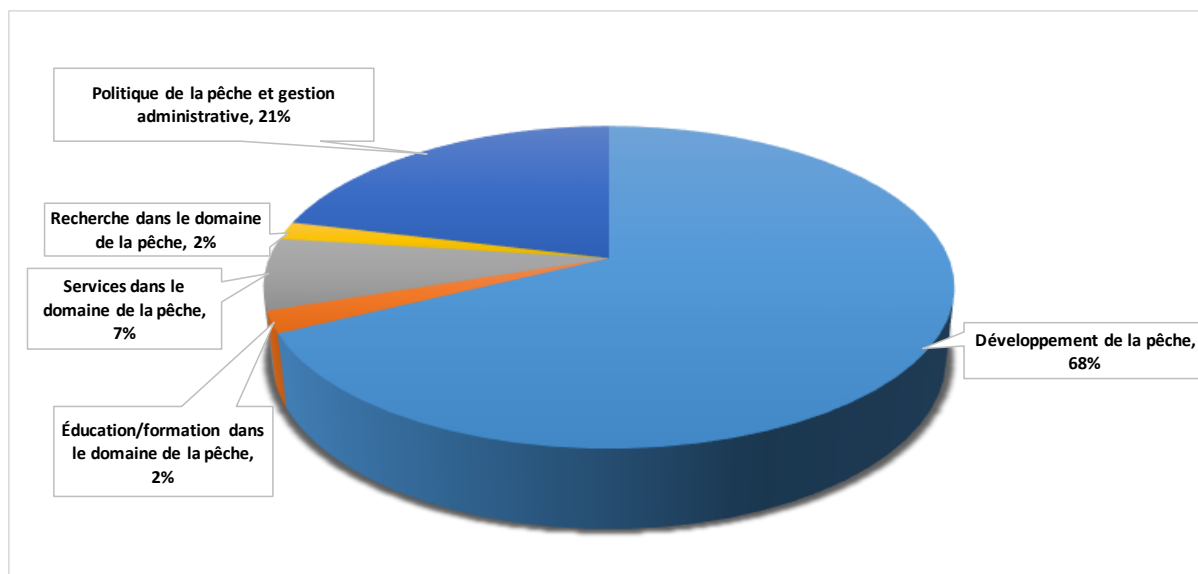
### **Quel est l'objectif de l'aide apportée?**

Entre 2010 et 2017, la majeure partie de l'APD (1,76 milliard d'USD) a été consacrée au développement de la pêche (68%). Le code de la politique de la pêche et de la gestion administrative a attiré une aide de 544 millions d'USD (soit 21% du total). Ces deux catégories ont reçu 89% de l'APD totale. Le financement de la recherche dans le domaine de la pêche (2%), des services dans le domaine de la pêche (7%) et de l'éducation/la formation dans le domaine de la pêche (2%) ont reçu au total 11% de l'aide, soit 285 millions d'USD. Le graphique 2 illustre ces chiffres sous forme de graphique circulaire.

---

<sup>4</sup> Les engagements précèdent les décaissements dans toutes les catégories d'APD. Si un engagement est pleinement versé dans l'année où un accord de financement est signé, les décaissements peuvent s'étendre sur plusieurs années. L'OCDE définit les engagements comme une obligation ferme, exprimée par écrit et appuyée par les fonds nécessaires, prise par un donateur officiel qui s'engage à apporter une assistance spécifique à un pays bénéficiaire ou à une organisation multilatérale. La définition de l'engagement est disponible en anglais à l'adresse suivante: <https://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=385>.

**Graphique 2: APD en faveur de la pêche, par code objet, 2010-2017**



Source: Système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE.

Outre les cinq catégories selon lesquelles les déclarants de l'OCDE classent l'aide apportée, les descriptions données dans la base de données mentionnent de nombreux autres objectifs, y compris: l'atténuation des risques de catastrophe naturelle sur le littoral, le relèvement après une catastrophe, les ressources côtières au service du développement durable, la construction du marché de vente des produits de la pêche, l'expansion des ports de pêche, l'augmentation des contributions à la pêche en vue de réduire la pauvreté, d'améliorer les conditions de vie et de parvenir au développement durable, le renforcement des capacités institutionnelles pour améliorer la gouvernance dans le secteur de la pêche, l'amélioration des équipements de pêche, etc. Au titre du financement non concessionnel, une liste tout aussi diverse d'objectifs était fournie, y compris: la croissance verte inclusive, les activités de coopération en matière de défense pour les navires de patrouille, le plan régional visant à promouvoir les pratiques de pêche responsables, la surveillance des environnements côtiers pour parvenir à des ressources alimentaires du littoral durables et la lutte contre la pêche INN.

Dans le cas de 38 projets, la lutte contre la pêche INN dans la description des activités de projet était expressément mentionnée et, dans le cas de 10 autres projets, il était fait référence à la surpêche. Au total, 454 projets mentionnent la gestion durable de la pêche, soit 13% de l'aide totale. Il convient de noter que la communication sur les activités de projet n'est pas uniforme. Certaines entrées contiennent des descriptions détaillées des activités menées dans le cadre du projet, tandis que d'autres ne présentent que le minimum d'informations. Par ailleurs, des recherches plus approfondies seraient nécessaires pour obtenir le nombre précis de projets ou de programmes qui traitent spécifiquement de la pêche INN ou de la surpêche.

S'agissant des données au niveau du projet, tant pour l'APD que pour le financement non concessionnel, 11 882 entrées au total ont été enregistrées entre 2010 et 2017. La taille médiane des projets était de 37 000 USD et la moyenne de 380 000 USD. Les dix principaux projets financés par trois donateurs (Émirats arabes unis, États-Unis et Japon) ont représenté 21,4% de l'aide totale décaissée. Le tableau 1 donne des détails supplémentaires.

**Tableau 1: Les dix principaux projets d'APD déclarés dans le secteur de la pêche**

Titre du projet, brève description et bénéficiaire	Donateur	Montant en millions d'USD
Prêts pour un projet de promotion de la pêche internationale, région Océanie	Japon	134
Prêts pour un projet de promotion de la pêche internationale, région Afrique	Japon	125
Nouveau port de pêche à Casablanca, Maroc	Émirats arabes unis	74
Nouveau port de pêche à Tanger, Maroc	Émirats arabes unis	71
Activité relative aux sites de débarquement des poissons et installations portuaires, Maroc	États-Unis	42
Prêts pour un projet de promotion de la pêche internationale, Argentine	Japon	25
Activité relative aux marchés de vente de poissons en gros, Maroc	États-Unis	24
Activité relative aux sites de débarquement des poissons et installations portuaires	États-Unis	23,5
Contribution annuelle de l'Agence des pêcheries du Forum du Pacifique Sud, région Océanie	États-Unis	20,2
Promotion de la pêche internationale, région Micronésie	Japon	17

Source: Système de notification des pays créanciers de l'OCDE.

Pour la période 2010-2017, le financement non concessionnel en faveur du secteur de la pêche s'est élevé au total à 465 millions d'USD. L'aide non concessionnelle a profité aux pays à revenu intermédiaire, en particulier aux pays non éligibles à l'Association internationale de développement. Les dix principaux projets de financement non concessionnel ont concerné trois pays (le Maroc, les Philippines et le Pérou) et ont représenté 66% de l'aide totale. Tous ces projets ont été financés par le Groupe de la Banque mondiale. Les projets étaient axés sur la croissance verte, la politique relative à la pêche et le développement administratif, le développement rural et les politiques relatives à la pêche et à l'environnement.

## **SECTION 2: QUI APPORTE L'AIDE À LA PÊCHE?**

Au total, 49 donateurs (30 bilatéraux et 19 organisations internationales) ont notifié une aide au secteur de la pêche dans le SNRD de l'OCDE. Les trois quarts de l'aide (74,5%) ont été fournis sous forme de dons. Les prêts concessionnels ont représenté 25,5% du financement de l'APD. Les dix principaux donateurs ont apporté 81% de l'APD totale (2,1 milliards d'USD). Le tableau 2 donne plus de détails sur l'aide apportée, par donateur.

**Tableau 2: APD par donateur, 2010-2017, en millions d'USD**

Donateurs bilatéraux		Organisations intergouvernementales	
Nom du donateur	En millions d'USD	Nom du donateur	En millions d'USD
Japon	726,9	Groupe de la Banque mondiale	257,6
Norvège	182,9	UE	234,2
États-Unis	181,1	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	166,4
Émirats arabes unis	146,4	Fonds pour l'environnement mondial	53,9
Australie	68,3	Fonds africain de développement	48,4
Espagne	66,2	Banque asiatique de développement	29,3
Nouvelle-Zélande	57,7	Banque arabe pour le développement économique en Afrique	15,2
Corée	52,1	Fonds nordique de développement	10,5
France	41,0	Fonds de l'OPEP pour le développement international	9,4
Islande	34,1	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	5,7
Allemagne	34,0	Programme des Nations Unies pour le développement	1,5
Danemark		Banque interaméricaine de développement	0,9
Suède	25,7	Fonds international de développement agricole	0,9
Canada	24,4	Fonds pour l'adaptation	0,8
Belgique	24,1	Fonds arabe	0,6
Italie	19,6	Organisation mondiale du commerce	0,6
Royaume-Uni	17,0	Banque africaine de développement	0,2
Finlande	9,1	Organisation internationale du travail	0,2
Pays-Bas	5,8	Fonds d'investissement climatiques	0,1
Suisse	3,8	Banque islamique de développement	0,01
Irlande	0,7		
Turquie	0,6		
Autriche	0,5		
Luxembourg	0,4		
Koweït	0,3		
Estonie	0,2		
République slovaque	0,1		
Portugal	0,1		
Pologne	0,1		
Azerbaïdjan	0,02		

Source: Système de notification des pays créanciers de l'OCDE.

Les cadres de politique, les programmes et les projets des dix principaux donateurs sont brièvement présentés ci-après, avec des hyperliens vers les sites Web pertinents. L'aide apportée au secteur de la pêche est programmée dans des cadres plus généraux de politiques de développement. Les donateurs (à la fois bilatéraux et multilatéraux) profitent des dialogues établis au niveau national ou régional avec les pays partenaires pour aligner leur soutien sur les priorités locales en matière de développement, souvent en se basant sur les stratégies pluriannuelles nationales ou régionales. Les déclarations politiques ou les politiques de développement aident à donner des orientations sur les domaines dans lesquels les donateurs bilatéraux ou les organisations internationales offrent leur aide. Plusieurs donateurs mentionnés ci-après ont des positions ou des déclarations de politique sur l'aide au secteur de la pêche et/ou ont des guichets de financement spécifiques pour offrir une aide à ce secteur.

## JAPON

En 2012, le Japon a signé une Déclaration conjointe de lutte contre la pêche INN avec l'UE. Les deux Parties sont convenues de travailler pour encourager l'adoption de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port (PSMA) aux niveaux mondial et régional; pour améliorer et élargir la documentation multilatérale des captures et les prescriptions en matière de certification; et pour renforcer la coopération bilatérale en matière de lutte mondiale contre la pêche INN sur le plan technique, opérationnel et politique.<sup>5</sup> Le Japon œuvre pour aider les pays en développement à protéger et à gérer efficacement leurs ressources halieutiques et leurs écosystèmes, tout en veillant

<sup>5</sup> "Signature of a Joint Statement against Illegal, Unregulated and Unreported fishing", Mission du Japon auprès de l'Union européenne, 10 juillet 2012 (<https://www.eu.emb-japan.go.jp/Fishing%20Agreement%202012.html>).

à ce que les objectifs sociaux comme le développement durable et la réduction de la pauvreté soient atteints.

L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) finance des activités pour soutenir i) la gestion des ressources halieutiques et la préservation des écosystèmes; ii) le développement de l'aquaculture; et iii) le développement de la chaîne de valeur du secteur de la pêche. Le Japon travaille également en étroite collaboration avec les gouvernements pour mettre au point des politiques sur le long terme en faveur de la pêche durable. Pour plus d'informations sur le soutien à la pêche apporté par le Japon, veuillez consulter l'adresse suivante:

[https://www.jica.go.jp/english/our\\_work/thematic\\_issues/fisheries/overview.html](https://www.jica.go.jp/english/our_work/thematic_issues/fisheries/overview.html).

## UNION EUROPÉENNE

En 2010, l'UE a adopté une politique "zéro tolérance" contre la pêche INN, au titre du Règlement CE n° 1005/2008 visant à établir un système communautaire destiné à prévenir, à décourager et à éradiquer la pêche INN. Le cadre juridique cherche à contrôler l'accès aux marchés des produits de la mer; à maintenir un réseau d'échange d'informations entre la Commission et les États membres de l'UE; et à faciliter l'étroite coopération avec les pays non membres de l'UE au niveau mondial.<sup>6</sup>

La Commission européenne offre une aide pour promouvoir la gestion durable de la pêche, y compris dans le cadre de programmes plus vastes en faveur de l'environnement et d'un soutien spécifique à la mise en œuvre des réglementations en matière de pêche INN. Pour plus de détails, veuillez consulter l'adresse suivante: [https://ec.europa.eu/europeaid/sectors/environment\\_en](https://ec.europa.eu/europeaid/sectors/environment_en). De plus, la Commission a signé des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable avec des pays tiers qui prévoient des mesures de soutien comme la surveillance de la pêche régionale, des systèmes de surveillance des navires, etc. Pour plus de détails, veuillez consulter l'adresse suivante: [https://ec.europa.eu/fisheries/cfp/international/agreements\\_fr](https://ec.europa.eu/fisheries/cfp/international/agreements_fr).

Avec le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, l'UE mène un programme spécifique à l'ACP dans le secteur de la pêche, le Programme ACP FISH. La deuxième phase du programme, d'une durée de quatre ans et demi, est actuellement mise en œuvre et vise à améliorer la gestion de la pêche. Des activités spécifiques de lutte contre la pêche INN comprennent un projet sur cinq ans en Afrique occidentale, intitulé "Programme régional pour l'amélioration de la gouvernance régionale de la pêche en Afrique de l'Ouest", qui vise à lutter contre la pêche INN. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'adresse suivante:

["https://ec.europa.eu/europeaid/projects/improved-regional-fisheries-governance-western-africa-pescas-0\\_en"](https://ec.europa.eu/europeaid/projects/improved-regional-fisheries-governance-western-africa-pescas-0_en).

Les États membres de l'UE participent également au soutien à la pêche. L'Espagne, par exemple, a signé un Accord de coopération scientifique et technique avec la CARICOM en 1999, avant d'ajouter un Addendum à l'Accord en 2011 pour mettre en place un Fonds conjoint CARICOM-Espagne.<sup>7</sup> Avec cet accord, l'Espagne a mis en œuvre un Programme de coopération régionale avec la Communauté des Caraïbes, qui cherche elle aussi à développer le secteur halieutique à des fins de sécurité alimentaire.<sup>8</sup>

## ÉTATS-UNIS

Les États-Unis ont mis en place des mesures pour lutter contre la pêche INN. La Loi de protection relative au moratoire sur la pêche charge le Service national des pêches maritimes, un bureau de l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère au sein du Département du commerce, de présenter au Congrès ses conclusions et ses analyses concernant les activités étrangères de pêche INN et de pêche accessoire d'espèces protégées. En 2014, une équipe de travail du gouvernement fédéral chargée de lutter contre la pêche INN et la fraude en lien avec les produits de la mer a été

---

<sup>6</sup> Commission européenne, "L'Union européenne et la FAO ferment la porte à la pêche illicite", juin 2016 ([https://ec.europa.eu/dgs/maritimeaffairs\\_fisheries/magazine/fr/politique/eu-and-fao-closing-door-illegal-fish](https://ec.europa.eu/dgs/maritimeaffairs_fisheries/magazine/fr/politique/eu-and-fao-closing-door-illegal-fish)).

<sup>7</sup> "15 years of regional cooperation with CARICOM: 1999-2014", Agence de coopération internationale - Espagne, 2014 ("[http://www.aecid.es/Centro-Documentacion/Documentos/Divulgaci%C3%B3n/folleto\\_CARICOM\\_v4%20ONLINE.pdf](http://www.aecid.es/Centro-Documentacion/Documentos/Divulgaci%C3%B3n/folleto_CARICOM_v4%20ONLINE.pdf)").

<sup>8</sup> Communiqué de presse - "CARICOM - SPAIN Joint Commission Successful", CARICOM, 20 octobre 2006 (<https://caricom.org/communications/view/caricom-spain-joint-commission-successful>).



mise en place et un Plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations de l'équipe de travail visant à lutter contre la pêche INN et la fraude en lien avec les produits de la mer a été publié.<sup>9</sup>

L'Administration nationale des océans et de l'atmosphère soutient les entités nationales et internationales en leur octroyant des dons et en signant des accords de coopération pour des projets et des programmes spéciaux en lien avec leur plan stratégique et les objectifs de leur mission. Une liste des bénéficiaires qui ont reçu un financement depuis 2015 peut être consultée à l'adresse suivante: "<https://www.fisheries.noaa.gov/foreign/international-affairs/fisheries-international-cooperation-projects>".

L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) apporte elle aussi une aide. Parmi les programmes qu'elle mène figure le Partenariat pour les océans et la pêche (<https://www.seafdec-oceanspartnership.org/>, mis en œuvre dans la région Asie-Pacifique. L'USAID a publié des directives pour son personnel et ses partenaires, qui indiquent comment concevoir des programmes pour réformer les secteurs de la pêche de capture et de l'aquaculture afin de garantir un développement sain et efficace, la durabilité environnementale, la rentabilité économique et la responsabilité sociale. Les directives peuvent être consultées à l'adresse suivante: <https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1865/FishAquaGuide14Jun13Final.pdf>.

## NORVÈGE

Le Programme de la Norvège sur les produits de la pêche pour le développement a été lancé en 2015 pour coordonner tous les projets soutenus par la Norvège dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Le programme vise à renforcer la capacité institutionnelle et à développer des systèmes de gestion des ressources, y compris une nouvelle législation et de nouvelles mesures pour lutter contre la pêche INN et les délits en lien avec la pêche. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'adresse suivante: "<https://norad.no/en/front/thematic-areas/climate-change-and-environment/fish-for-development>".

Le Programme EAF Nansen aide les pays en développement en bord de mer à évaluer et à gérer de manière durable leurs ressources halieutiques. Le navire de recherche norvégien, Dr. Fridtjof Nansen, exploité par l'Institut de recherche marine, effectue des sorties de recherche. Le navire est une plate-forme importante qui permet aux chercheurs et aux techniciens de collaborer, tout en recueillant des données sur l'environnement et la pêche pour aider les chercheurs et les autorités au niveau national et pour renforcer les compétences des pays qui souhaitent exploiter des navires de recherche nationaux. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est un partenaire du Programme et met également en œuvre le PSMA avec le soutien de la Norvège.<sup>10</sup> Le pays finance également la mise en œuvre de l'Accord en facilitant l'aide technique et les initiatives de la FAO en matière de renforcement des capacités; et il apporte une aide financière au Centre World Fish, entre autres.<sup>11</sup>

## AUSTRALIE

En février 2015, l'Australie est convenue d'une "Stratégie sur les investissements d'aide de l'Australie en faveur de l'agriculture, la pêche et l'eau" visant à "promouvoir la prospérité, réduire la pauvreté et améliorer la stabilité" grâce à des contributions pour le développement du secteur privé et le développement humain.<sup>12</sup> Le Livre blanc sur la politique étrangère de l'Australie, publié en 2017, soulignait qu'il était important d'améliorer la gestion de l'agriculture, de la pêche et de l'eau à une époque où la demande en ressources mondiales, la concurrence géostratégique et le

---

<sup>9</sup> Administration nationale des océans et de l'atmosphère, équipe de travail présidentielle chargée de lutter contre la pêche INN et la fraude en lien avec les produits de la mer – Plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations de l'équipe de travail, Administration nationale des océans et de l'atmosphère, 2015 ([https://www.iuufishing.noaa.gov/Portals/33/noaa\\_taskforce\\_report\\_final.pdf](https://www.iuufishing.noaa.gov/Portals/33/noaa_taskforce_report_final.pdf)).

<sup>10</sup> NORAD, "An Ocean of Opportunities – Norway's Fish for Development programme", 2018 ("<https://norad.no/om-bistand/publikasjon/2018/an-ocean-of-opportunities-norways-fish-for-development-programme/>").

<sup>11</sup> Voir NORAD, "An Ocean of Opportunities – Norway's Fish for Development programme", 2018, pages 55 et 56 ("<https://norad.no/om-bistand/publikasjon/2018/an-ocean-of-opportunities-norways-fish-for-development-programme/>").

<sup>12</sup> Veuillez vous reporter aux détails sur la Stratégie sur les investissements d'aide de l'Australie en faveur de l'agriculture, la pêche et l'eau, 27 février 2015 ("<https://dfat.gov.au/about-us/publications/Pages/strategy-for-australias-aid-investments-in-agriculture-fisheries-and-water.aspx>").

changement climatique étaient en pleine progression. Pour plus de détails, veuillez consulter l'adresse suivante: "<https://dfat.gov.au/about-us/publications/Documents/strategy-for-australias-aid-investments-in-agriculture-fisheries-and-water.pdf>".

Grâce au Département des affaires étrangères et du commerce, le gouvernement australien encourage les partenariats durables pour renforcer la gestion de la pêche et la gouvernance des océans. L'accent est mis en particulier sur la participation des organismes de pêche régionaux au sein de la région du Pacifique, à savoir l'Agence des pêcheries du Forum du Pacifique Sud et la Division des pêcheries, de l'aquaculture et des écosystèmes marins du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, ainsi que sur la participation accrue dans les pays de l'Asie du Sud-Est et des pays riverains de l'océan Indien. L'Australie apporte également un soutien par l'intermédiaire du Centre australien de recherche agronome internationale en faveur de la gestion communautaire des pêches et de l'assistance à l'aquaculture, et elle aide les États insulaires du Pacifique à lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée.

## **NOUVELLE-ZÉLANDE**

La Nouvelle-Zélande joue un rôle actif en matière de promotion de la gestion durable des ressources halieutiques. Par exemple, elle fait partie des membres fondateurs de la Commission pour la conservation du thon rouge du sud et applique des contingents à la pêche à des fins de gestion des stocks. La Nouvelle-Zélande participe également à des plates-formes régionales, comme la Commission internationale pour la conservation et la gestion des stocks de poissons grands migrateurs dans l'océan Pacifique occidental et central, dont l'objectif principal est de gérer de manière durable la pêche au thon. La Nouvelle-Zélande contribue par ailleurs à l'Organisation régionale de gestion des pêches du Pacifique Sud, qui est responsable de la gestion des stocks de poissons non migrateurs dans l'océan du Pacifique Sud. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'adresse suivante: "<https://www.mfat.govt.nz/en/environment/oceans/international-fisheries-management/>".

Outre l'aide aux pays, la Nouvelle-Zélande soutient également les organisations régionales comme le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique et l'Agence des pêcheries du Forum du Pacifique Sud.<sup>13</sup> Plus récemment, en juin 2018, le Ministère des affaires étrangères et du commerce a engagé 4,9 millions de NZD en faveur de l'Agence des pêcheries pour améliorer la gestion de la pêche au thon en mettant en place des schémas de documentation des captures pour ses membres sur les cinq prochaines années.<sup>14</sup> Avec cette initiative, les pays membres pourront accéder aux marchés d'exportation de haute valeur, tout en luttant contre la pêche INN grâce à une meilleure traçabilité des poissons et à des systèmes intégrés de surveillance et de contrôle aux niveaux national et régional.<sup>15</sup>

## **ÉMIRATS ARABES UNIS**

Le Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale des Émirats arabes unis a lancé une stratégie sur cinq ans concernant l'aide étrangère apportée par le pays sur la période 2017-2021. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'adresse suivante: "<https://uaecabinet.ae/en/details/news/uae-launches-5-year-foreign-aid-strategy>". Dans le cadre de ces efforts de coopération pour le développement, le pays offre un soutien dans le domaine de la pêche, y compris des activités de formation comme des ateliers de renforcement des capacités et l'amélioration des infrastructures. Par exemple, un projet a été mis en œuvre conjointement avec le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement, qui a développé deux ports de pêche au Maroc. Les

---

<sup>13</sup> L'Agence des pêcheries du Forum du Pacifique Sud comprend 17 membres des îles du Pacifique et œuvre pour renforcer les capacités nationales et la solidarité régionale, et pour gérer, contrôler et développer la pêche au thon. Elle fonctionne comme un organe consultatif et offre une expertise, une assistance technique et d'autres types de soutien aux membres qui doivent prendre des décisions sur les ressources de thon et participer à la prise de décision au niveau régional au sujet de la gestion du thon.

<sup>14</sup> Communiqué de presse: "New Zealand commits NZD 4.9 million to help stop illegal, unregulated and unreported fishing in the Pacific", Agence des pêcheries du Forum du Pacifique Sud, juin 2018 (<https://www.ffa.int/node/2082>).

<sup>15</sup> Communiqué de presse: "New Zealand commits NZD 4.9 million to help stop illegal, unregulated and unreported fishing in the Pacific", Agence des pêcheries du Forum du Pacifique Sud, juin 2018 (<https://www.ffa.int/node/2082>).

objectifs étaient de développer et de réhabiliter les infrastructures existantes pour améliorer les conditions de travail et créer des possibilités d'emploi dans le secteur de la pêche.<sup>16</sup>

En plus des efforts déployés pour développer le secteur national de la pêche, les Émirats arabes unis ont également lancé un partenariat avec la FAO en mars 2016, intitulé "Accord FAO-Émirats arabes unis pour 2016-2020". Cet accord s'appuie sur l'aide apportée par le pays aux activités menées par le Bureau sous-régional de la FAO pour les États membres du Conseil de coopération du Golfe et le Yémen, afin de participer aux efforts visant à améliorer les conditions d'existence basées sur l'agriculture et la pêche et à renforcer la durabilité de ces secteurs au Proche-Orient et en Afrique du Nord.

## **ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Le Comité des pêches et le sous-comité connexe du commerce du poisson et de l'aquaculture de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) jouent un rôle prépondérant dans la politique internationale en matière de pêche. La FAO avait pour mission de faire appliquer le Code de conduite pour une pêche responsable et l'approche écosystémique des pêches<sup>17</sup>, le Plan d'action international visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche INN<sup>18</sup> et, plus récemment, l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche INN (PSMA).<sup>19</sup>

Le PSMA autorise les pays à refuser l'entrée dans leurs ports des navires sous pavillon étranger qui mènent ou sont soupçonnés de mener des activités de pêche INN et à les empêcher de débarquer des prises illégales.<sup>20</sup> Pour élargir la mise en œuvre de l'Accord, la FAO applique des programmes mondiaux de renforcement des capacités pour aider les pays en développement à améliorer leur capacité à mettre en œuvre de manière efficace les mesures du ressort de l'État du port ainsi que les activités, les mesures et les outils complémentaires de suivi, de contrôle et de surveillance (SCS) permettant de lutter contre la pêche INN.

La FAO travaille avec de nombreux partenaires, y compris des organisations internationales, des gouvernements, des organismes régionaux de pêche, des coopératives et des communautés de pêcheurs, entre autres. L'Initiative pour les pêches côtières est un exemple de l'intégration de la FAO avec d'autres organisations pour soutenir les pays dans le domaine de l'exploitation et de la gestion durables de la pêche. Dans le cadre de cette initiative, la FAO travaille avec Conservation International, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la Banque mondiale et le Fonds mondial pour la nature (WWF) pour mettre en œuvre cinq projets interconnectés, qui comprennent une combinaison de projets nationaux et sous-régionaux en Afrique occidentale, en Amérique latine et en Indonésie.

## **GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE**

Le programme mondial de la Banque mondiale dans le domaine de la pêche, intitulé "PROFISH", a été créé avec les donateurs et les parties prenantes pour promouvoir et faciliter la contribution que les pêches et l'aquaculture peuvent apporter en faveur de la réduction de la pauvreté, de la croissance économique durable, d'une meilleure nutrition et des possibilités économiques pour les femmes. PROFISH cherche à accomplir cette mission en préparant et en mettant en place des systèmes de gouvernance fiables grâce aux investissements de la Banque mondiale et à des partenariats internationaux; en apportant des informations, des produits du savoir et une expertise pour veiller à ce que la pêche et l'aquaculture créent une richesse durable et réduisent la pauvreté. À titre d'exemple de produit du savoir, la Banque mondiale mène des recherches sur la réelle possibilité d'améliorer les moyens d'existence en exploitant "Les milliards engloutis", à savoir les bénéfices économiques perdus liés à la pêche de capture et estimés à 80 milliards d'USD par an –

---

<sup>16</sup> Fonds d'Abou Dhabi pour le développement, Rapport annuel 2017 (<https://www.adfd.ae/Lists/PublicationsDocuments/ADFD-ANNUAL-REPORT-2017-En-web.pdf>).

<sup>17</sup> FAO, Code de conduite pour une pêche responsable, 1995 (<http://www.fao.org/fishery/topic/16034/en>).

<sup>18</sup> FAO, Plan d'action international visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche INN, 2001 – (<http://www.fao.org/3/y1224f/y1224f00.htm>).

<sup>19</sup> FAO, Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche INN, 2016 (<http://www.fao.org/3/i5469t/i5469t.pdf>).

<sup>20</sup> FAO, "Une volonté croissante de mettre un terme à la pêche illégale", juin 2018 (<http://www.fao.org/news/story/fr/item/1137904/icode/>).

et en augmentant le rendement des systèmes d'aquaculture. Le rapport sur cette recherche peut être consulté à l'adresse suivante:

["http://documents.worldbank.org/curated/en/355751466999721849/The-sunken-billions-revisited-progress-and-challenges-in-global-marine-fisheries-overview"](http://documents.worldbank.org/curated/en/355751466999721849/The-sunken-billions-revisited-progress-and-challenges-in-global-marine-fisheries-overview).

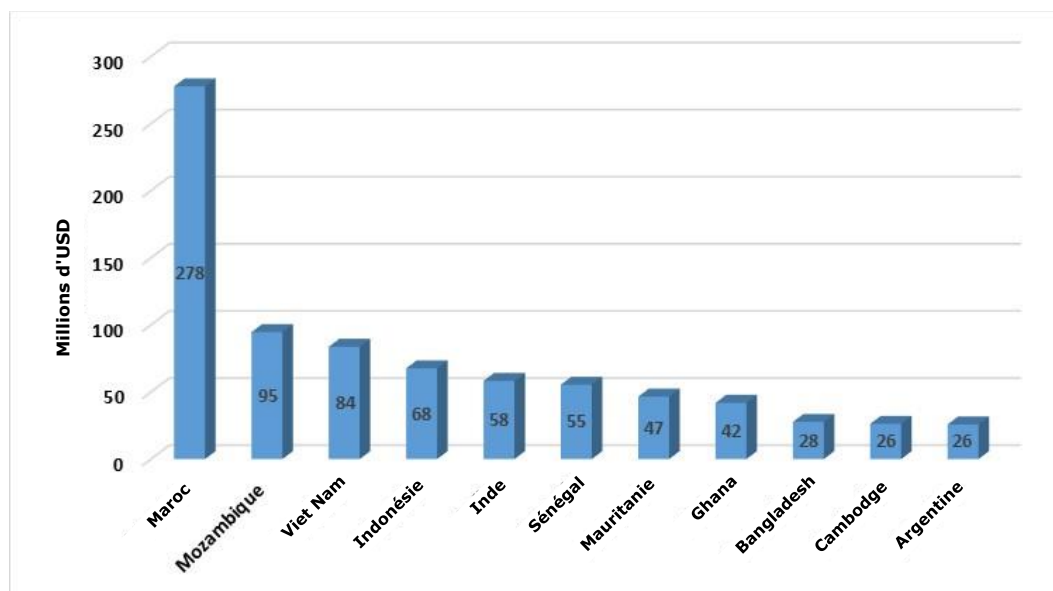
Le Groupe de la Banque mondiale mène plusieurs projets sur la pêche durable, notamment le Programme africain pour la pêche, qui vise à investir dans la pêche durable pour renforcer la résilience et améliorer les moyens d'existence des communautés côtières grâce à l'emploi et à la sécurité alimentaire. D'autres initiatives régionales comprennent: le Programme d'appui à la pêche en Afrique de l'Ouest et le Projet sur la gouvernance des pêches et la croissance partagée dans le Sud-ouest de l'océan Indien. Pour plus d'informations sur ces deux projets, veuillez consulter l'adresse suivante: <http://www.worldbank.org/en/programs/africa-program-for-fisheries>. Le Groupe de la Banque mondiale finance également des activités nationales. Des activités ont notamment été récemment menées au Sénégal, où des mesures ont été prises pour élaborer des plans de gestion spécifiques de la pêche, ainsi qu'à Cabo Verde, au Libéria, au Sénégal et au Sierra Leone, où 34 000 navires de pêche artisanale ont pu être enregistrés pour contribuer à la surveillance et au contrôle de la pêche.

### SECTION 3: QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE À LA PÊCHE?

Au total, 127 bénéficiaires ont reçu un financement au titre de l'APD pour le secteur de la pêche entre 2010 et 2017. Parmi eux, 11 étaient des PMA et ont reçu au total 24% du soutien global (623 millions d'USD) sur la même période, et 17 autres bénéficiaires étaient des pays sans littoral.

Le graphique 3 ci-après présente les décaissements reçus au niveau national par les dix principaux bénéficiaires. Le Maroc a reçu la majeure partie de l'APD (278 millions d'USD au total), suivi du Mozambique (95 millions d'USD) et du Viet Nam (84 millions d'USD). Les dix principaux bénéficiaires ont représenté 31% de l'APD totale apportée au secteur de la pêche sur la période 2010-2017.

**Graphique 3: Décaissements de l'APD pour le secteur de la pêche, par principaux pays bénéficiaires, 2010-2017**



Source: Système de notification des pays créanciers de l'OCDE.

Le tableau 3 présente des informations plus détaillées sur l'APD reçue par les trois principaux bénéficiaires: le Maroc, le Mozambique et le Viet Nam. Au total, 165 projets d'APD ont été mis en œuvre au Maroc grâce à 11 donateurs. Au Mozambique, 132 projets de 17 donateurs ont été notifiés, et 211 projets de 15 donateurs ont été notifiés au Viet Nam.

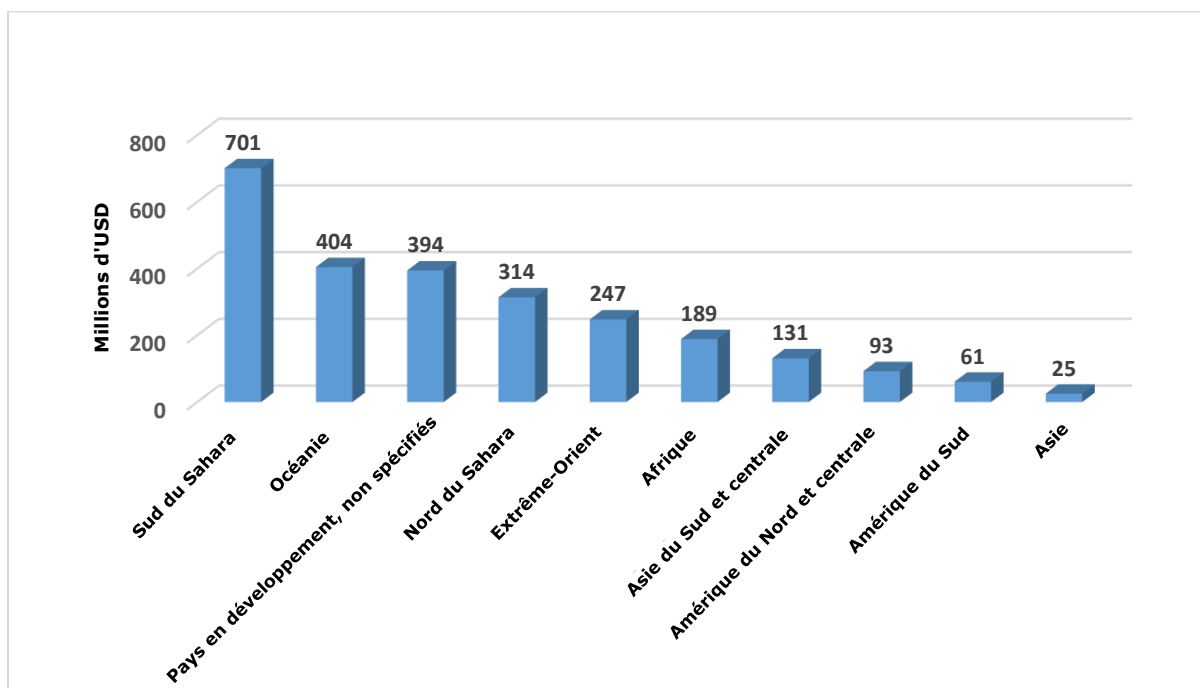
**Tableau 3: Aperçu des trois principaux bénéficiaires de l'APD, 2010-2017**

Bénéficiaire	Donateurs	Total des projets d'APD	Valeur de l'aide en millions d'USD
Maroc	Allemagne, Corée, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis, Fonds arabe, France, Italie, Japon, Nouvelle-Zélande, UE	165	278
Mozambique	Banque africaine de développement, Banque arabe pour le développement économique en Afrique, Banque islamique de développement, Banque nordique de développement, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, FAO, FIDA, Fonds international de l'OPEP pour le développement, Irlande, Islande, Italie, Japon, Norvège, Portugal	132	95
Viet Nam	Australie, Banque asiatique de développement, Belgique, Canada, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Italie, Japon, Norvège, Suède, UE	211	84

Source: Système de notification des pays créanciers de l'OCDE.

L'Afrique a été la région qui a reçu le plus de transferts d'APD, avec un montant total de 1,2 milliard d'USD, soit 46,3% de l'aide totale apportée à la pêche. Selon les catégories régionales de l'OCDE, les pays subsahariens ont reçu 701 millions d'USD, suivis des pays du Nord du Sahara, avec 314 millions d'USD. L'Afrique a par ailleurs bénéficié de projets régionaux d'un montant total de 194 millions d'USD. L'Océanie arrive en deuxième place, avec un total de 404 millions d'USD. L'Asie a bénéficié de 271 millions d'USD et les autres régions listées qui ont reçu un soutien comprenaient l'Amérique avec 10 millions d'USD et le Moyen-Orient avec 11 millions d'USD.

**Graphique 4: Décaissements de l'APD en faveur de la pêche, par région, 2010-2017**

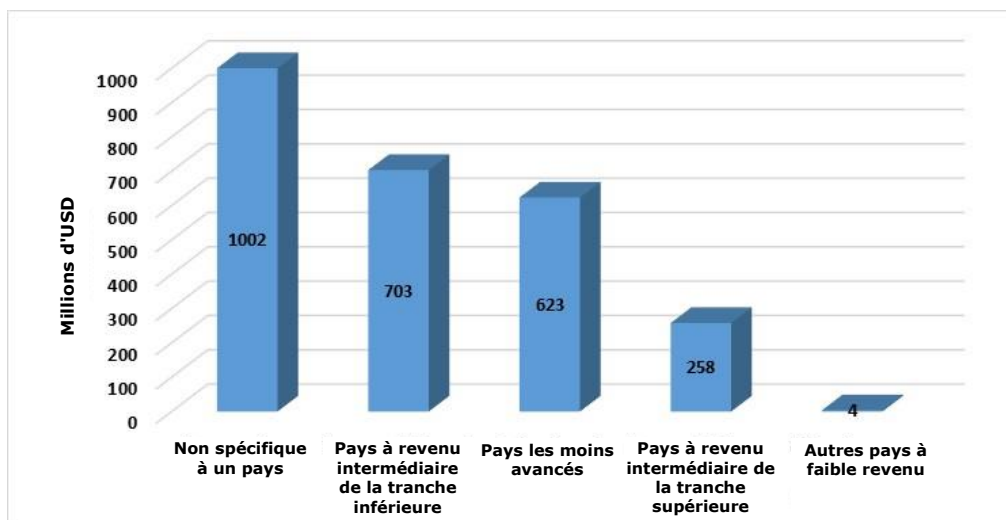


Source: Système de notification des pays créanciers de l'OCDE.<sup>21</sup>

Le graphique 5 ci-dessous présente l'APD notifiée par groupe de revenu. La catégorie des projets non spécifiques à un pays ou régionaux a reçu le plus de financement, en atteignant tout juste 1 milliard d'USD. Les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont reçu 703 millions d'USD, suivis des PMA, avec 623 millions d'USD. Les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ont reçu 258 millions d'USD. Les autres groupes de pays à faible revenu ont reçu la plus petite part de l'APD, avec 4 millions d'USD.

<sup>21</sup> Veuillez noter que le graphique utilise les classifications et les désignations de régions de l'OCDE.

**Graphique 5: Décaissements de l'APD pour la pêche, par groupe de revenu, 2010-2017**



Source: Système de notification des pays créanciers de l'OCDE.

#### **SECTION 4: QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES**

La présente note se concentre sur l'aide déclarée dans le SNPC de l'OCDE sur la période 2010-2017 selon les codes de notification relatifs à la pêche. Au total, 11 882 entrées ont été relevées. En utilisant le mot clé "poisson" dans d'autres catégories, 1 705 entrées supplémentaires apparaissent dans la base de données du SNPC de l'OCDE pour la période la 2010-2017. Les entrées supplémentaires laissent supposer une sous-estimation de l'aide totale apportée au secteur de la pêche, due à la classification dans d'autres catégories, comme la protection de la biodiversité (où 214 entrées supplémentaires ont été trouvées), les politiques relatives à l'environnement (62 entrées), etc. Il convient également de noter que la notification et la classification des projets selon les différentes catégories d'aide à la pêche peuvent ne pas être exactes, étant donné que certains projets contiennent des aspects qui relèvent de différents codes.

Le but de ce document est de fournir des informations générales sur le financement du développement en faveur du secteur de la pêche. La présente note d'information a été préparée par le Secrétariat de l'OMC avec le soutien et l'aide de l'OCDE.